

DOC.ID:	GEN_PUB_6_FINAL
Langue:	Français
Original:	Anglais
Traduction provisoire	



Déclaration publique du 21 juillet 2009: Les Eglises appelées à être solidaires de la minorité Roma en Europe

Conformément à l'art. 1 I de sa Constitution, l'une des tâches de la KEK consiste à rédiger des déclarations publiques qui, aux termes de l'art. 5 III N° 5, peuvent être adoptées directement par l'Assemblée. Ayant constaté que malgré l'intégration en cours de la CCME, il n'est pas possible d'examiner comme elles le méritent les questions relatives aux minorités ethniques, le Comité directeur a nommé un groupe de travail de la CCME, conformément à SO 7.14 pour se pencher sur une question qui est au cœur des activités de la Commission. Le résultat de ces travaux a été soumis au Comité directeur, en accord avec SO 8.3, lequel le soumet à l'Assemblée en lui recommandant de l'approuver en tant que déclaration publique de la KEK.

La 13^e Assemblée de la Conférence des Eglises européennes (KEK) exprime sa tristesse et son inquiétude en constatant que la situation des Roma, des Sinti et des gens du voyage ne s'est pas améliorée ces dernières années et que les programmes d'intégration des Roma ne sont pas appliqués comme il conviendrait, notamment en Europe centrale de l'Est.

Ces dernières années, des violence racistes sont venues aggraver profondément l'exclusion sociale de la plus importante minorité ethnique européenne.

L'Assemblée félicite les Eglises qui ont offert abri et soutien aux victimes de ces attaques. Elle réaffirme sa conviction chrétienne que chaque personne est créée à l'image de Dieu et que sa dignité doit être respectée.

Nous regrettons que les Eglises n'aient pas encore intégré suffisamment ces groupes dans leurs paroisses, ce qui se manifeste par le fait que la présente Assemblée ne compte aucun délégué des Roma, des Sinti ni des gens du voyage.

L'Assemblée prie instamment les institutions européennes et les Eglises membres de la KEK de mettre en place des stratégies d'intégration efficaces et de prendre des mesures en vue de l'inclusion sociale des communautés des Roma, des Sinti et des gens du voyage.

L'Assemblée prie les gouvernements de tous les pays européens

- de garantir les droits des minorités ethniques et de condamner vigoureusement le racisme et les violences racistes ;



- d'intensifier les efforts en vue d'inclure les Roma dans les sociétés européennes, dans le cadre de la Décennie du Conseil de l'Europe et de l'UE pour l'intégration des Roma, lancée en 2008 ;
- de mettre en place des programmes d'éducation disposant de ressources financières suffisantes en vue de proposer une forme d'éducation qui réponde aux besoins des Roma ;
- de protéger et de promouvoir l'héritage culturel et linguistique des Roma, des Sinti et des gens du voyage ;
- de mettre en place un système d'emploi qui tienne compte du droit au travail des Roma, en l'absence de toute discrimination.

L'Assemblée de la KEK prie les Eglises de toute l'Europe

- de dénoncer le racisme et la violence raciste comme des péchés ;
- d'être aux côtés des victimes des violences racistes et d'insister pour que les auteurs de ces violences soient traduits devant la justice ;
- de collaborer avec les pouvoirs publics dans le cadre des activités du Conseil de l'Europe auprès des Roma, des Sinti et des gens du voyage et de la Décennie de l'UE pour l'intégration des Roma ;
- de collaborer avec les représentants des minorités Roma des pays européens en vue de guérir les mémoires, de reconnaître le passé d'esclavage et d'exclusion et de définir les mesures propres à favoriser la coexistence dans le respect des traditions et des cultures.

L'Assemblée de la KEK exprime son respect à la minorité Roma en Europe.